

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### MINISTERE DE L'EDUCATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

#### ADMISSION EN STANDARD I – JANVIER 2012

Le ministère de l'Éducation et des Ressources humaines tient à informer le public que l'exercice de demande d'admission en Standard I en janvier 2012 pour les enfants qui auront atteint l'âge de 5 ans au plus tard le 31 décembre 2011 se fera selon le calendrier suivant :

Pour les parents dont le nom de famille commence par les lettres suivantes :-

A à D: mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 avril 2011

E à L: vendredi 22, lundi 25 et mardi 26 avril 2011

M à Z: mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 avril 2011

entre 9h30 et 11h30 et entre 12h30 et 14h30

Les parents concernés sont priés de faire leur demande dans une seule école du gouvernement ou subventionnée, celle qui est la plus rapprochée de leur résidence. Ils doivent être munis des documents suivants :

- Leur carte d'identité
- L'acte de naissance de l'enfant
- Les originaux des factures du CEB et de la CWA servies à leur lieu de résidence pour les mois de décembre 2010, janvier et février 2011.

Le ministère se réserve le droit de demander des pièces additionnelles qui pourraient aider à établir le lieu de résidence des parents.

Le ministère se verra dans l'obligation d'admettre les enfants dans des écoles autres que celles demandées au cas où le nombre de demandes dépasse celui des places disponibles.

Ministère de l'Éducation et des Ressources  
humaines  
MITD House,  
Phoenix

11 avril, 2011